

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 72 (2010)
Heft: 8

Rubrik: ASETA ; Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Plus de tachygraphes en-dessous de 40 km/h

ASETA/. La nouvelle Ordonnance sur les chauffeurs, suite à sa révision, entrera en vigueur au 1.1.2011. Elle concerne les transports poids lourd et le transports professionnel de personne qui dépassent la vitesse de 40 km/h.

Le Conseil fédéral a accepté les modifications de l'Ordonnance sur la durée du travail et du repos des conducteurs professionnels de véhicules automobiles (Ordonnance sur les chauffeurs OTR 1). Avec cette révision, les entreprises de transport suisses et européennes seront soumises aux mêmes conditions de concurrence en matière de trafic international. Ces modifications entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2011.

Cette nouvelle mouture a une inci-

dence directe sur les chauffeurs de véhicules motorisés dont la vitesse maximale ne dépasse pas 40 km/h. L'article 4, al. 1, point a de l'actuelle ordonnance stipule que : « La présente ordonnance ne s'applique pas aux conducteurs des véhicules dont la vitesse maximale autorisée n'excède pas 30 km/h ». Dès l'année prochaine l'article 4 aura la teneur suivante : « La présente ordonnance ne s'applique pas aux conducteurs des véhicules dont la vitesse maximale autorisée n'excède pas 40 km/h ».

En conséquence, la nouvelle ordonnance supprime l'obligation du tachygraphe pour les véhicules dont la vitesse maximale n'excède pas 40 km/h.

L'ASETA s'était engagée pour l'augmentation de la vitesse limite lors de la révision de l'OTR.



Bulletin de commande ASETA

Combinaison enfants 100% coton, bleu/rouge	Age Taille	2 92	3 98	4 104	6 116	8 128	10 140	12 152	14 164
	CHF	38.-		43.-		48.-			
	Quantité								
Combinaison, rouge-noir, CHF 82.- 60% coton, 40% polyester	Taille	S = 44/46		M = 48/50		L = 52 / 54	XL = 56 / 58		
	Quantité								
Combinaison, rouge, CHF 60.- dans la limite des stocks disponibles 75% coton, 25% polyester	Taille	44	46	48	50	54	56	58	
	Quantité								
Salopette, rouge, CHF 58.- 75% coton, 25% polyester	Taille	44	46	48	50	52	54	56	58
	Quantité								
T-shirt, gris chiné, CHF 18.- 100% coton	Taille	S		M		L		XL	
	Quantité								

Les frais d'envoi sont facturés en sus. Paiement dans les 30 jours, net.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

NPA, Lieu _____

Envoyer à ASETA, case postale, 5223 Riniken, fax 056 441 67 31

Le numéro 9/2010 paraîtra le
2 septembre 2010

Les thèmes:

TA spécial

Technique de récolte des pommes de terre

ASETA Rapport annuel

Technique des champs

Série d'articles : utilisation communautaire de machines

Cultures spéciales

Technique viticole

Forum énergie

Photovoltaïque: concept et exploitation

Impressum

**Technique
Agricole**

72^e année

Editeur

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA), Willi von Atzigen, directeur

Rédaction

Ueli Zweifel: red@agrartechnik.ch
Gaël Monnerat: g.monnerat@agrartechnik.ch

Abonnement, changement d'adresse

case postale, 5223 Riniken
tél. 056 441 20 22, fax 056 441 67 31
internet: www.agrartechnik.ch

annonces

Espace Media SA, Agro-Publications,
Dammweg 9, case postale, CH-3001 Berne
Barbara Gusset, tél. 031 330 30 17,
fax 031 330 30 57
inserate@agripub.ch,
www.agripub.ch

Vente des annonces

Daniel Sempach, tél. 034 415 10 41
e-mail: daniel.sempach@agripub.ch
Daniel Banga, tél. 031 330 37 54
e-mail: daniel.banga@agripub.ch

Tarif des annonces

Tarif valable: 2010
Rabais de 25 % sur la combinaison avec *Schweizer Landtechnik*

Imprimerie et expédition

Stämpfli Publications SA
Wölflistrasse 1, 3001 Berne

Coordination de production

Roberto Bruno

Parait 11 fois par an

Prix de l'abonnement

Suisse: CHF 107.- par an (2,3 % TVA incluse)
Gratuit pour les membres ASETA
Etranger: CHF 133.-, € 82,-

Le numéro 9/2010 paraîtra
le 2 septembre 2010

Dernier jour pour les ordres d'insertion:
13 août 2010